

Image not found or type unknown



Embauche/casier judiciaire

Par **Ben**, le **28/04/2011** à **18:42**

Bonjour,rnrnLe 19/05/2008 j'ai été arrêté par la police sous l'emprise d'alcool au volant.Une suspension de 6 mois de permis s'en ai suivit.rnJ'ai récemment postulé à un emploi en bureau d'études à la SNCF. Tests psychotechniques, entretiens et visite médicale ont été OK. Cependant le seul fait relaté ci-dessus est inscrit sur mon casier judiciaire et afin que je puisse paraphé mon contrat il faut que mon casier judiciaire soit vierge.rnJe devais commencé à travailler pour mon nouvel employeur mi-Mai.rnJe sais qu'il existe une procédure pour effacer ce délit.rnPouvez-vous m'expliquer cette procédure ainsi que sa durée approximative?rnrnJe vous remercie par avance de vos réponses.rnrnCordialement,